

ACTUALITÉS

Pétrolia

La poursuite pour diffamation est rejetée

ALEXANDRE SHIELDS

Une juge de la Cour supérieure vient de rejeter la poursuite pour diffamation intentée par l'entreprise Pétrolia contre le journal *Le Soleil* et le porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine, Ugo Lapointe. Une décision rendue en se basant sur les dispositions de la nouvelle loi contre les poursuites-bâillons.

La juge Claudette Tessier Couture assimile en effet la démarche de la pétrolière à une volonté d'imposer le silence à ses détracteurs. «*Pétrolia ne cherche pas une compensation financière en raison de la diffamation mais plutôt cherche à faire taire l'opinion contraire à la sienne*», écrit-elle dans un jugement dont *Le Devoir* a obtenu copie. C'est exactement ce que le gouvernement a voulu empêcher en adoptant la loi contre les poursuites abusives.

Pétrolia poursuivait pour 350 000 \$ le quotidien de Québec et M. Lapointe en raison de propos que ce dernier a tenus et qui ont été repris dans un article publié le 3 décembre 2010 dans *Le Soleil*. L'article en question soulignait que, bien qu'elle ait extrait plus de 2000 barils d'or noir brut d'un puits qu'elle possède près de Gaspé, la pétrolière n'a pas versé de redevances à l'État. La loi qui encadre l'exploration pétrolière au Québec ne prévoit pas d'obligation de payer des redevances durant cette phase et elle

ne détermine aucune limite à cette période d'évaluation.

Or Ugo Lapointe contestait cet état de fait. Selon la position défendue par la Coalition Québec meilleure mine, les compagnies devraient payer des redevances dès qu'elles extraient du gaz ou du pétrole et qu'elles en tirent des revenus. «*Ce sont des ressources non renouvelables*, avait-il dit à la journaliste du *Soleil*, qui appartient à tous les Québécois. *C'est du vol à petite échelle, mais qui ouvre la porte à du vol à plus grande échelle.*»

«Faire taire la coalition»

Selon la requête déposée en Cour supérieure par l'avocat de Pétrolia, ces «*propos, insinuations et accusations [...] sont faux et hautement diffamatoires à l'endroit de la demanderesse*». Bref, il s'agissait d'une «*opération de salissage*», selon la pétrolière, qui exigeait 300 000 \$ pour «*dommages moraux*» et 50 000 \$ pour «*dommages exemplaires*».

Mais la juge de la Cour supérieure ne s'est pas rendue aux arguments de l'entreprise. «*Par la procédure, Pétrolia a voulu faire taire la coalition, bâillonner la liberté de presse et, en demandant une conclusion solidaire, on veut ainsi s'assurer de "contenir" aussi le journal Le Soleil*». Plus loin, elle souligne que «*Pétrolia a utilisé de façon abusive le système judiciaire. Ce faisant, Pétrolia prive d'autres personnes du droit d'être*



La juge a assimilé la démarche de Pétrolia à une volonté d'imposer le silence à ses détracteurs. SOURCE PÉTROLIA

entendues ou à tout le moins retardé l'audition de leur dossier en mobilisant les ressources judiciaires, sans compter les coûts engendrés et devant être assumés par l'État».

Ugo Lapointe s'est dit soulagé hier par le jugement. Il attend toutefois de voir si Pétrolia portera la cause en appel. Du côté de la pétrolière, on n'a exprimé aucun commentaire.

Pétrolia souhaite exploiter du pétrole dans la région de Gaspé. L'entreprise a aussi mis la main, en 2008, sur des permis d'explo-

ration pétrolière détenus auparavant par Hydro-Québec sur l'île d'Anticosti. Ces permis ont été cédés pour un montant qui n'a jamais été précisé. Selon une estimation indépendante publiée récemment, le sous-sol de l'île pourrait contenir plus de 30 milliards de barils de pétrole. Une ressource dont la valeur brute se chiffre à l'heure actuelle à quelque 3000 milliards de dollars.

Le Devoir

Le présumé criminel de guerre congolais clame toujours son innocence

SIDHARTHA BANERJEE

Le présumé criminel de guerre congolais Abraham Bahaty Bayavuge, arrêté au Canada cette semaine et menacé d'une expulsion prochaine, a continué à clamer son innocence, hier.

En vidéoconférence devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada à Montréal, M. Bayavuge a affirmé qu'il n'était qu'un «*simple technicien en informatique*», avant de nier avoir participé à quelque acte répréhensible que ce soit.

Le Congolais est le cinquième suspect à avoir été arrêté après qu'Ottawa eut publié la semaine dernière une liste de 30 individus soupçonnés d'avoir participé à des crimes de guerre ou à des crimes contre l'humanité dans leur pays d'origine.

M. Bayavuge a nié hier qu'il puisse représenter une menace pour la société, comme le soutient le gouvernement. À la blague, il a lancé que pendant les sept années qu'il a passées au Canada en tant qu'homme libre, de 2000 à 2007, la plus grande infraction qu'il ait commise avait été de ne pas déplacer sa voiture, ce qui lui avait valu de nombreuses contraventions pour stationnement illégal.

Pendant sa comparution, il a

déclaré que «*personne ne pourrait prouver, hier, aujourd'hui ou demain qu'il a même tué un chat*». Il a ajouté qu'il respectait les humains et qu'il «*n'enlèverait jamais la vie de quelqu'un*».

En détention

La commission a finalement décidé de maintenir M. Bayavuge en détention, évoquant le risque que le suspect profite d'une libération pour prendre la fuite, puisqu'il a épuisé tous les moyens juridiques à sa disposition afin de pouvoir demeurer au Canada. Mais le commissaire ne croit pas qu'il représente une menace pour la société, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement Harper.

«*Je ne comprends pas vraiment pourquoi il est considéré comme un danger public maintenant, alors qu'il ne l'a jamais été envers la société canadienne par le passé, lorsqu'il était libre*», a déclaré le commissaire Yves Dumoulin.

Le gouvernement a indiqué qu'il tentait de mettre la main sur des documents de voyage de l'ambassade congolaise à Ottawa avant de renvoyer M. Bayavuge chez lui. Une porte-parole du gouvernement fédéral n'a pas voulu spéculer sur la date ou la méthode d'extradition de l'homme.

La Presse canadienne

SAMEDI ET DIMANCHE
30 ET 31 JUILLET

ÉCONOMISEZ
100%
AVEC TOUT ACHAT
DE 100 \$
ET PLUS

La modération
à bien meilleur goût.

Éduc Valcool

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Économisez 10% avec tout achat de 100\$ et plus (après toute autre réduction) est en vigueur les samedi 30 et dimanche 31 juillet 2011 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs ». Promotion également offerte dans SAQ.COM. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

Vol Rio-Paris

Une erreur de pilotage serait à l'origine de l'écrasement

Paris — Les pilotes du vol Rio-Paris, dont l'écrasement a fait 228 morts le 1er juin 2009, ne semblent pas avoir pris conscience que leur Airbus décrochait, selon une note d'information publiée hier par le Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA), qui recommande un meilleur entraînement à la récupération du décrochage à haute altitude.

«*Ils ont eu une interprétation erronée de la situation*», avance Alain Bouillard, qui dirige l'enquête de sécurité, en évoquant une certaine «*confusion*» dans le cockpit et même «*une incompréhension totale*» de ce qui était en train de se produire.

Le BEA publiait hier son troisième rapport d'étape sur l'accident du vol AF447 — son premier depuis que les boîtes noires ont été repêchées début mai.

Les enquêteurs ont récupéré toutes les données des enregistreurs, que ce soit les paramètres de vol ou les conversations dans le cockpit. Ils ont pu retracer les derniers moments de l'A330-200 d'Air France qui s'est abîmé cette nuit-là dans l'Atlantique avec à son bord 216 passagers et 12 membres d'équipage.

Ce nouveau document confirme qu'il y a bien eu un problème d'indication de vitesse, «*vraisemblablement*» parce que les instruments de mesure ont givré.

Le BEA va poursuivre son enquête en mettant notamment en place un groupe de travail «*facteurs humains*» qui va analyser les actions de l'équipage. Il ne rendra ses conclusions sur les causes de l'accident que dans son rapport final.

Toutefois, il recommande d'ores et déjà de «*revoir le contenu des programmes*» d'entraînement des pilotes pour qu'ils incluent des «*exercices spécifiques et réguliers dédiés au pilotage manuel, à l'approche et à la récupération du décrochage y compris à haute altitude*».

Air France considère que «*rien ne permet à ce stade de remettre en cause les compétences techniques de l'équipage*». Dans un communiqué, la compagnie met en cause les sondes Pitot, dont le givrage a été «*l'événement initial*» de l'accident, mais aussi l'alarme de décrochage et ses «*multiples activations et arrêts intempestifs et trompeurs*». Ses sonneries et ses arrêts, «*en contradiction avec l'état de l'avion, ont fortement contribué à la difficulté pour l'équipage d'analyser la situation*».

Associated Press

ACTUALITÉS

Ottawa injecte 23 millions en culture

Quelque 252 organismes et événements sont ciblés par Patrimoine canadien

Au moment où l'affaire du Wapikoni mobile fait couler beaucoup d'encre, Ottawa annonce des investissements en culture.

FRANÇOIS LÉVESQUE

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore, a rencontré les médias hier matin au musée de la Maison Saint-Gabriel afin d'annoncer des investissements de 23 millions de dollars en culture. Sur les 252 organismes et événements visés, 44 recevront pour la première fois ce type d'aide financière. Des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean sont notamment dans la mire du ministère.

Lors de la période de questions qui a suivi son allocution, le ministre Moore a précisé que sur les 23 millions de dollars annoncés, un peu plus de 3 millions étaient destinés à ces 44 projets, certains concernant des infrastructures. Par exemple, la ville de Mont-Laurier sera en mesure de construire son premier lieu de diffusion culturelle.

L'annonce de James Moore survient dans un contexte de méfiance du milieu artistique vis-à-vis des politiques du gouvernement conservateur de Stephen Harper en matière de culture. L'abolition du soutien fédéral au projet Wapikoni mobile, qui continue de soulever une vague d'indignation s'étant étendue à la Bolivie, à la France et au Venezuela, n'est que le plus récent exemple de ces tensions.

Compressions à Radio-Canada

Interrogé sur les compressions de 5 % prévues au prochain budget de CBC/Radio-Canada, le ministre a en substance répété la formule qu'il avait déjà employée en entrevue à la CBC le 12 juillet dernier: «CBC/Radio-Canada doit contribuer à l'effort. L'idée que CBC/Radio-Canada ne puisse pas trouver des économies de 5 % est stupide», avait alors déclaré James Moore.

Ce dernier a en outre réitéré le souhait du gouvernement Harper d'atteindre l'équilibre fiscal en 2015 et que de ce fait, toutes les organisations fédérales devraient se résoudre à certains sacrifices. Aucun chiffre n'a été avancé dans le dossier radio-canadien en conférence de presse. Le montant des coupes ne sera dévoilé que lors du budget du printemps 2012.

Le 20 avril dernier toutefois, la Conférence canadienne des arts donnait déjà, sans le savoir, une idée des sommes concernées dans son bulletin: «Radio-Canada [...] a été soumise à l'exercice de revue stratégique en préparation du budget fédéral 2010-2011: on lui demandait



Le ministre James Moore a rencontré les médias hier au musée de la Maison Saint-Gabriel.

alors d'identifier 5 % de son budget relié à des priorités moindres. Cela se serait traduit par des coupes de 50 millions de dollars environ, mais comme les autres agences visées, elle a pu garder ces sommes, le gouvernement ayant statué que des réallocations étaient inutiles puisque «les programmes livrés par ces organisations étaient alignés avec les priorités des Canadiens». En suivant cette logique, on pourrait donc en déduire que les priorités des Canadiens ont changé.

Rappelons enfin qu'en 2009, c'est plus de 800 emplois qui étaient éliminés à la société d'Etat après le refus du même ministère du Patrimoine de lui consentir un financement remboursable de 170 millions. De nombreuses émissions d'expression française et anglaise étaient alors passées à la trappe.

Retour sur le Wapikoni mobile

Citant la récente crise économique mondiale, le ministre Moore a tenu à souligner que de tous les pays du G8, le Canada est le seul qui n'a pas sacré ou maintenu ses budgets en cultu-

re, mais les a au contraire augmentés. Invité à donner une comparaison avec les autres pays du G8, il n'a pu fournir des chiffres ou des pourcentages précis.

James Moore a réitéré que Radio-Canada doit couper 5 % de son budget

Talonné avec la question de ce qu'il est désormais convenu d'appeler «l'affaire Wapikoni», le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles a argué que cette subvention ne relevait pas de son ministère, mais de celui des Ressources humaines. Comme le rapportait *Le Devoir* le 19 juillet dernier, au moins 17 millions de dollars ont été retranchés en douce dans l'un des programmes du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences. Plusieurs organismes culturels étaient liés à ce programme, dont le Wapikoni mobile, lequel ne figure pas sur la liste des 44 organismes et événements nouvellement financés qui se partageront ces 3 millions de dollars alloués par le ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Le Devoir

Tableaux d'Alfred Pellán

Moore défend son collègue Baird

LIA LÉVESQUE

Le ministre responsable de la culture au fédéral, James Moore, défend la décision de son collègue John Baird des Affaires étrangères de retirer deux tableaux du peintre québécois Alfred Pellán pour les remplacer par un portrait de la reine Elizabeth II.

Ce geste du ministre Baird a été dénoncé

par l'opposition péquiste à Québec, qui y a vu un manque de respect envers l'art produit au Québec.

Interrogé à ce sujet, hier, alors qu'il donnait une conférence de presse à Montréal, le ministre du Patrimoine canadien a rappelé que M. Baird avait voulu agir ainsi pour souligner le jubilé de diamant de la reine Elizabeth II, l'an prochain.

Il a indiqué que les tableaux seront bientôt

exposés dans un autre endroit public; il ignore cependant où.

Il a par ailleurs reproché à l'opposition péquiste de chercher à favoriser ses intérêts politiques avec cette histoire, affirmant même qu'une campagne électorale doit venir prochainement au Québec pour que l'opposition péquiste agisse ainsi.

La Presse canadienne

Parti québécois

Au tour de Pascal Bérubé de lancer une consultation

JOCELYNE RICHER

Québec — La thérapie de groupe au sein du Parti québécois est loin d'être terminée. C'est au tour du député de Matane, Pascal Bérubé, d'y aller de sa contribution en vue d'éviter l'implosion du parti souverainiste, à la suite de la défection, en juin, de cinq députés.

M. Bérubé lancera officiellement une consultation populaire lundi, à Matane, auprès des citoyens de sa circonscription. Il dit vouloir des changements en profondeur au PQ, voire de nouvelles façons de faire la politique en général. Il ajoutera donc ses propres idées à celles qui lui seront soumises.

Aucun sujet ne sera tabou, pas même la position du parti sur l'accession à la souveraineté, promet le député. «Il n'y aura aucun tabou ni censure dans ma consultation. On va aller très, très loin. Je vais le faire sans filtre. Tout sera sur la table», a-t-il assuré en entrevue téléphonique, hier, lorsqu'on lui a demandé si l'option souverainiste faisait partie de la réflexion amorcée.

Chose certaine, Pascal Bérubé, lui, demeurera souverainiste et restera au sein du caucus péquiste. Il prévoit aussi tenter sa chance à nouveau lors des prochaines élections.

Le député de 36 ans, élu pour la première fois en 2007, souhaite une réflexion collective autour de thèmes très précis relatifs à l'exercice politique, dans un souci de favoriser une participation citoyenne accrue aux décisions. «Ce ne sera pas dans l'abstrait», soutient M. Bérubé, qui était partisan du vote libre des députés lors de l'étude du controversé projet de loi 204 sur l'amphithéâtre de Québec.

Son initiative s'ajoute à celles d'autres députés, comme le député de Marie-Victorin, Bernard Drainville, qui a lui aussi lancé dernièrement une consultation du même genre, mais à l'échelle du Québec, persuadé que le PQ devait changer ou périr.

M. Bérubé est cependant moins alarmiste que son collègue. Contrairement à M. Drainville, il ne croit pas que l'avenir du parti soit à ce point menacé, et se dit convaincu qu'il peut se renouveler de l'intérieur. Curieusement, le député Bérubé a prévenu M. Drainville de son initiative, mais pas sa chef, Pauline Marois.

En juin, aux prises avec une grave crise interne qui menaçait de dérapier et de mettre en cause son leadership, Mme Marois s'était montrée magnanime, en offrant à ses députés de lui présenter des propositions de changements souhaités quant à l'étendue de leur latitude et à la nature de leurs fonctions.

Quoi qu'il en soit, il veut mener à bien sa démarche d'ici la rentrée parlementaire du 20 septembre. Il présentera un premier compte rendu des propositions reçues et d'autres de son cru lors du prochain caucus du PQ, prévu à la fin août à Saguenay.

La Presse canadienne



Échangeur des Laurentides

Nouvelles entraves temporaires

Les travaux de réaménagement de l'échangeur des Laurentides entraîneront de nouvelles entraves temporaires sur l'autoroute 40 au cours des prochaines semaines.

DU SAMEDI 30 JUILLET AU LUNDI 22 AOÛT 2011

- Deux voies ouvertes à la circulation sur l'autoroute 40 en direction est entre le chemin Canora et l'entrée à la hauteur du boulevard Saint-Laurent.

DU SAMEDI 6 AOÛT AU LUNDI 22 AOÛT 2011

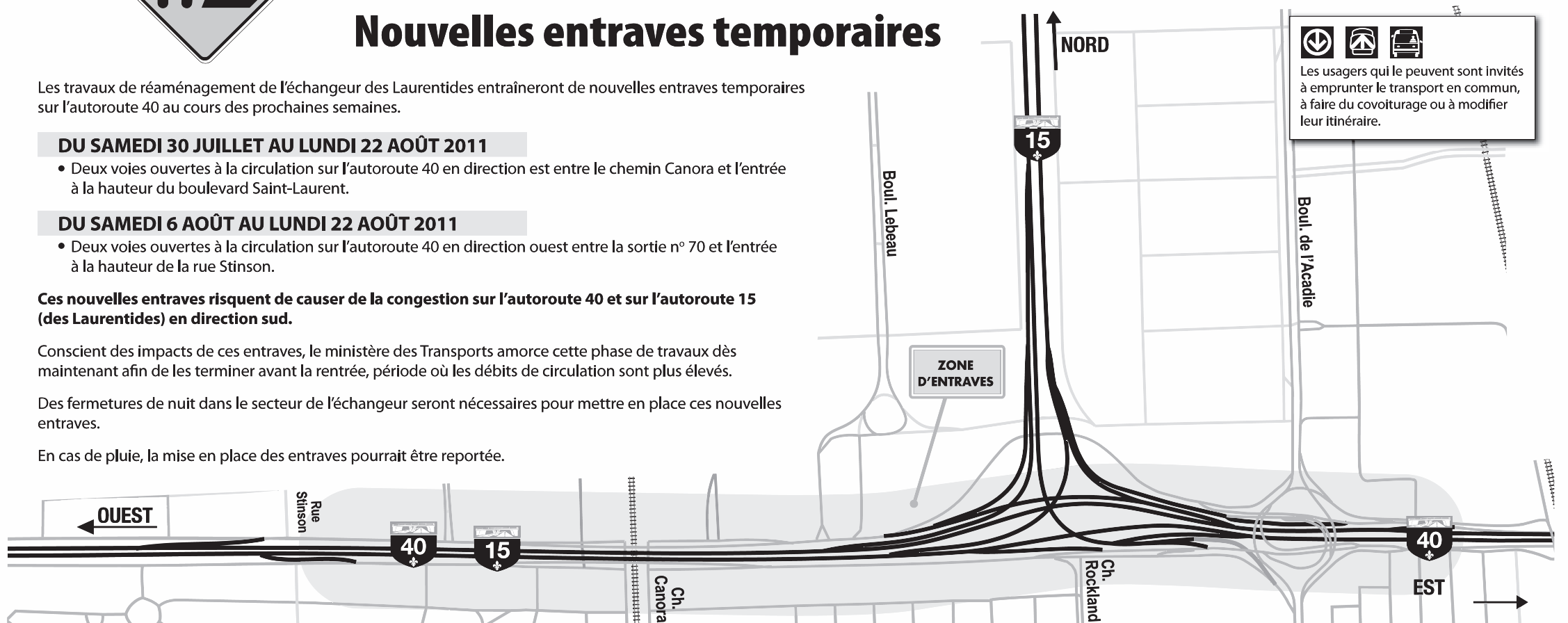
- Deux voies ouvertes à la circulation sur l'autoroute 40 en direction ouest entre la sortie n° 70 et l'entrée à la hauteur de la rue Stinson.

Ces nouvelles entraves risquent de causer de la congestion sur l'autoroute 40 et sur l'autoroute 15 (des Laurentides) en direction sud.

Conscient des impacts de ces entraves, le ministère des Transports amorce cette phase de travaux dès maintenant afin de les terminer avant la rentrée, période où les débits de circulation sont plus élevés.

Des fermetures de nuit dans le secteur de l'échangeur seront nécessaires pour mettre en place ces nouvelles entraves.

En cas de pluie, la mise en place des entraves pourrait être reportée.



RISQUE DE CONGESTION

Les usagers qui le peuvent sont invités à emprunter le transport en commun, à faire du covoiturage ou à modifier leur itinéraire.

ACTUALITÉS

Le PLC veut prolonger le programme Écoénergie

Ottawa — Le Parti libéral du Canada (PLC) estime que le programme Écoénergie, qui prendra fin le 31 mars 2012, est la plus récente victime de la lutte contre le déficit budgétaire du gouvernement conservateur.

Le porte-parole de la formation politique en matière d'énergie et de ressources naturelles, David McGuinty, a estimé hier que le Canada aura encore plus de mal à s'attaquer aux changements climatiques et à réduire l'empreinte écologique du pays lorsque le programme prendra fin.

Il rappelle que des pays comme les États-Unis, l'Allemagne et la Chine ont investi des milliards de dollars dans l'énergie et l'infrastructure vertes afin de favoriser une économie nationale plus environnementale et durable.

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement de Stephen Harper avait confirmé le renouvellement du programme Écoénergie pour la rénovation résidentielle, une annonce qui n'avait rien changé à la mort annoncée du programme en 2012.

Selon le gouvernement fédéral, plus de 500 000 Canadiens ont déjà profité du programme dans ses formes précédente et les propriétaires qui y ont participé ont pu réduire leurs coûts d'énergie de 20% en moyenne.

M. McGuinty presse ainsi les conservateurs d'annuler leur décision d'abolir le programme Écoénergie et de continuer d'investir dans la création de technologies faibles en carbone afin de lutter plus efficacement contre les changements climatiques.

La Presse canadienne



Une musulmane et son enfant sont venues offrir leurs respects hier à Oslo à la mémoire des victimes des attentats de vendredi dernier.

La Norvège honore la mémoire des victimes

BJOERN AMLAND
IAN MACDOUGAL

Oslo — Une semaine après les attentats qui ont fait 77 morts et traumatisé la Norvège, les premières cérémonies en mémoire des victimes ont eu lieu hier à Oslo. Des citoyens de tous âges ont promis de ne pas laisser le massacre mettre en péril l'ouverture et la démocratie de leur pays.

Une musulmane de 18 ans a été la première victime à être portée en terre depuis que l'extrémiste norvégien Anders Behring Breivik, âgé de 32 ans, a fait exploser une bombe devant les bureaux du gouvernement à Oslo et a ouvert le feu dans un camp politique pour les jeunes travaillistes.

Les attaques «ne détruiront pas l'engagement de la Norvège envers la démocratie, la tolérance et la lutte contre le racisme», a déclaré le chef de l'aile jeunes-

se du Parti travailliste norvégien, Eskil Pedersen, lors d'une cérémonie à Oslo.

M. Pedersen, qui se trouvait à l'île d'Utoya quand l'attaque est survenue, a affirmé que l'aile jeunesse du parti retournerait à Utoya l'année prochaine pour son camp d'été, une tradition qui dure depuis des décennies.

La police a révisé le bilan des attentats à 77 morts hier, affirmant que toutes les victimes avaient été identifiées et que tous les disparus avaient été retrouvés. L'attentat à la voiture piégée devant le siège du gouvernement à Oslo a fait 8 morts, tandis que le bilan du massacre sur l'île d'Utoya, à 40 kilomètres de la capitale, est passé de 68 à 69 morts.

«Nous devons vivre avec le 22 juillet, mais ensemble, nous y parviendrons», a déclaré le premier ministre, Jens Stoltenberg, lors d'une cérémonie à la mémoire des victimes. Le 22

juillet sera un symbole très fort de la volonté du peuple norvégien d'être uni dans le combat contre la violence.»

Breivik transféré

Dans la matinée, Anders Behring Breivik a été transféré de sa prison au siège de la police, dans la capitale. Pour les enquêteurs, il est de plus en plus probable qu'il a agi seul comme il l'affirme lui-même, même s'il a aussi évoqué l'existence de «deux autres cellules en Norvège» et de «plusieurs cellules à l'étranger».

Pour déterminer s'il peut être traduit en justice, Behring Breivik va être examiné par deux psychiatres qui commenceront leur travail dans une semaine et qui devront rendre leurs conclusions «d'ici le 1^{er} novembre», a déclaré le procureur de la police, Paal-Fredrik Hjord Kraby.

Associated Press

Tokyo veut se défaire de l'énergie nucléaire

Tokyo — Le premier ministre du Japon, Naoto Kan, a appelé hier à la mise sur pied d'une «stratégie révolutionnaire» pour passer de l'énergie nucléaire aux énergies renouvelables, à la suite de la catastrophe de la centrale de Fukushima.

Le gouvernement japonais a par ailleurs adopté un plan de reconstruction après le séisme du 11 mars suivi d'un gigantesque tsunami qui a provoqué la catastrophe à la centrale nucléaire. Le coût de la reconstruction a été estimé par le gouvernement à 245 milliards de dollars sur les cinq prochaines années.

«Nous avons décidé, comme stratégie révolutionnaire en matière d'énergie et d'environnement à moyen terme, de faire le point sur notre politique d'énergie nucléaire et de dresser un programme pour réduire notre dépendance vis-à-vis de celle-ci», a annoncé dans une conférence de presse le chef du gouvernement japonais.

Auparavant, Koichiro Gemba, un ministre chargé par le chef du gouvernement de mettre sur pied un plan de réduction de l'énergie nucléaire, a annoncé que le gouvernement va consacrer une année pour dresser son nouveau pro-

gramme en matière de politiques énergétiques.

M. Gemba, qui préside le Conseil gouvernemental pour l'énergie et l'environnement, a annoncé que d'ici 2020, les sources d'énergie décentralisées vont être favorisées. À long terme, à l'horizon 2050, l'objectif est de parvenir au «meilleur mélange d'énergies» avec le recours à de nouvelles technologies.

Investissements privés

Pour ce faire, le gouvernement va promouvoir les investissements privés dans les énergies renouvelables dans les régions, ainsi que dans les économies d'énergie, ce qui «va créer des sources de croissance économique», a fait valoir le ministre.

Le Japon, dont quelque 30% de l'électricité est habituellement d'origine nucléaire, fait face à une insuffisance de production, 36 des 54 réacteurs nippons étant actuellement stoppés à cause de catastrophes naturelles, de contrôles ou d'opposition des autorités locales à leur redémarrage après une période d'entretien de routine.

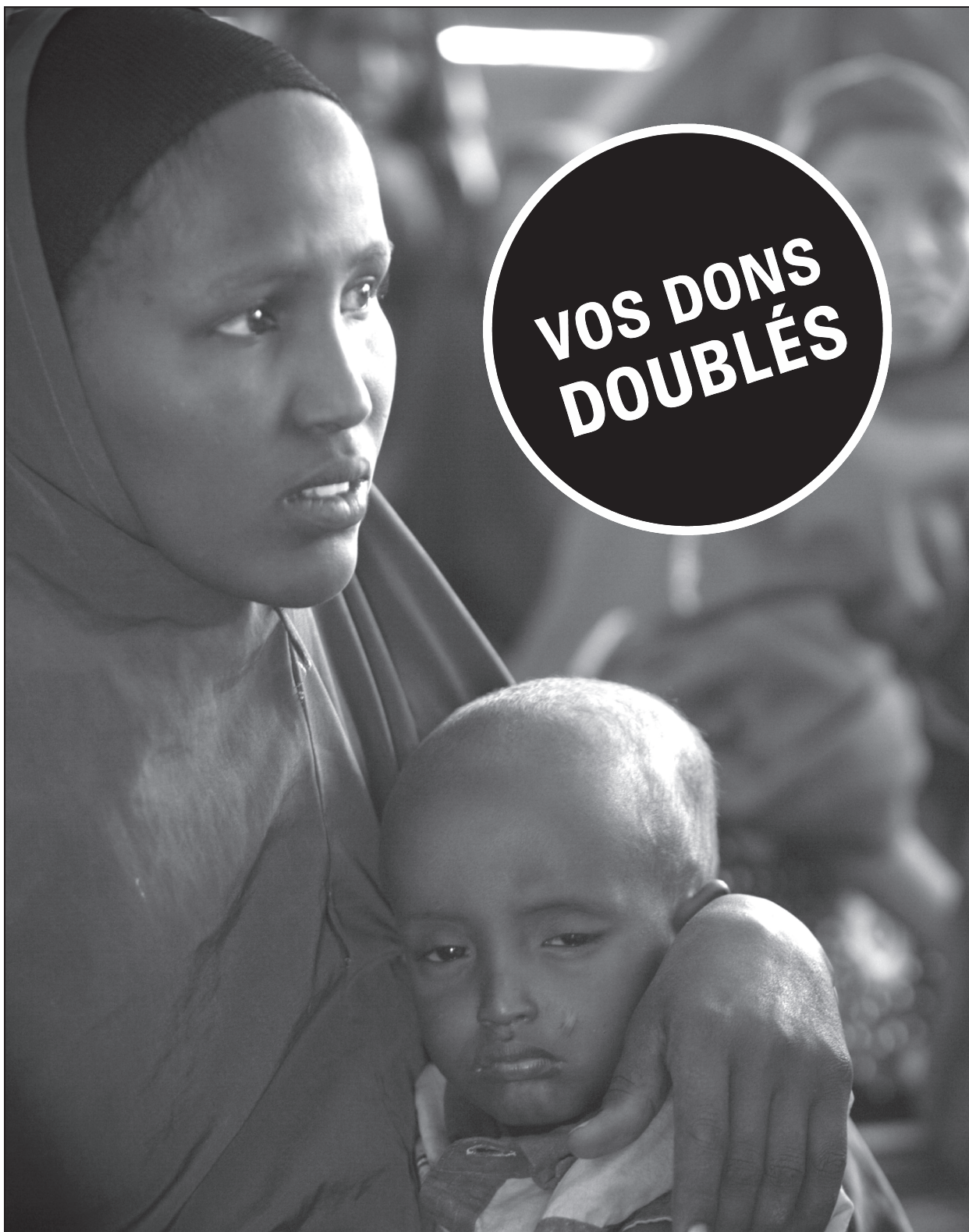
Agence France-Press

EN BREF

Propagande dans le ciel de Libye

Catane, Italie — Le Canada participe à une bataille aérienne déferente dans le ciel de la Libye. Les avions de surveillance canadiens CP-140 Aurora ont récemment commencé à diffuser des messages de propagande visant les forces militaires loyales au régime de Mouammar Kadhafi.

Il s'agit d'une opération psychologique lancée par les Américains, mais prise en charge par l'OTAN. Le type de missions discrètes sur lesquelles les états-majors occidentaux ne veulent pas s'étendre. Les messages, en anglais, demandent aux troupes de Kadhafi de regagner la sérénité de leur maison et de leur famille, et de ne pas s'attaquer aux populations civiles. — La Presse canadienne



SÉCHERESSE EN AFRIQUE DE L'EST

La crise provoquée par la sécheresse en Afrique de l'Est menace aujourd'hui plus de 11 millions de personnes dont des familles et des enfants. Les membres de la COALITION HUMANITAIRE travaillent sans relâche pour sauver le plus grand nombre de vies possible.

Votre aide est nécessaire et sauvera des vies. SVP DONNEZ MAINTENANT

Jusqu'au 16 septembre, pour chaque dollar donné par le public en soutien aux personnes frappées par la crise, une somme équivalente sera versée au Fonds d'aide pour l'Afrique de l'Est par le gouvernement canadien.

LA COALITION HUMANITAIRE
Ensemble nous sauvons plus de vies.

coalitionhumanitaire.ca / 1-800-464-9154



CARE



Oxfam
Canada



Oxfam
Québec



Plan



Aide à l'enfance
Save the Children Canada

ACTUALITÉS

Le climat à la fois fossoyeur et à l'origine de l'ours blanc

Trois études sorties en juillet éclairent les origines et l'avenir du roi des espaces nordiques

Le Seigneur du Grand Nord fait parler de lui par les temps qui courent. Et trois fois plutôt qu'une. En juillet seulement, trois études le mettant en vedette ont fait les manchettes. Et derrière toutes ces découvertes, un même déclin: le climat.

Imaginez la surprise: son ancêtre aurait dû, selon toute logique, se prélasser sur les côtes de l'Alaska. Mais c'est plutôt en Irlande que le premier ours blanc moderne aurait vu le jour.

Les ours blancs, tels que nous les connaissons maintenant, descendent d'une lignée... d'ours bruns irlandais ayant vécu il y a entre 10 000 et 38 000 ans. C'est en comparant l'ADN de spécimens d'ours bruns trouvés dans des grottes d'Irlande, une espèce aujourd'hui disparue, avec celui d'ours blancs modernes que des chercheurs britanniques sont arrivés à cette conclusion étonnante.

Les ours bruns et les ours blancs formeraient deux espèces distinctes depuis plus de 100 000 ans. Bien qu'ils soient très différents aux niveaux morphologique et comportemental, des individus de chacune de ces deux espèces ont pu s'accoupler, lorsqu'au gré des changements du climat leurs chemins se sont croisés, produisant une descendance forte qui aurait perduré jusqu'à aujourd'hui.

Cette découverte, en plus d'identifier les origines génétiques de l'ours blanc, établirait que le croisement n'est pas nécessairement dommageable pour l'une ou l'autre espèce concernée. Et pourrait redéfinir par le fait même... la notion d'espèce.

De très longues distances

Un record de distance à la nage vient d'être établi: une our-

se blanche a parcouru, pendant neuf jours consécutifs, une distance de 687 km à la nage! Si la mère s'en est tirée avec une perte de 22 % de son poids corporel, son petit a été moins chanceux. Il est mort en cours de route...

C'est en étudiant les mouvements de 68 ourses blanches, à l'aide de GPS, entre les années 2004 et 2009, que des chercheurs ont pu «homologuer» cette performance. De ce nombre, une vingtaine auraient nagé sur des distances supérieures à 50 km. Parmi celles-ci, 11 étaient accompagnées de leurs petits au départ de la traversée. Et seulement cinq auraient réussi à atteindre la terre ferme avec leurs rejetons.

Depuis 2005, la couche de glace de la mer Beaufort s'amenuise en raison du réchauffement climatique. Les ours blancs sont, par conséquent, obligés de parcourir de plus longues distances à la nage pour chasser et s'alimenter. «Ce type de conditions, qui contribue à la nage sur de longues distances, persistera probablement, et si la mortalité des oursons y est directement reliée, ça devrait avoir un impact négatif sur la population», conclut George Durne, coauteur de l'étude.

Code jaune

L'ours blanc fera peut-être prochainement son entrée, en tant qu'espèce préoccupante, sur la liste des animaux en péril du Canada. Et si c'est le cas, il pourra dorénavant être protégé



Une ourse blanche et ses deux rejetons sur les rives de la mer de Beaufort, en Alaska. La fonte des glaces oblige les ours à nager de plus en plus loin pour chasser et s'alimenter.

par la Loi canadienne sur les espèces en péril.

Vous pensiez qu'il en faisait déjà partie? C'est que l'ours blanc détient déjà un statut d'espèce en danger à l'échelle internationale (proclamé entre autres par les États-Unis en 2008). Mais qu'à cela ne tienne, si la nouvelle proposition est acceptée, l'ours blanc pourrait avoir droit à son «plan de gestion pour l'empêcher de devenir en voie de disparition ou menacée».

Des consultations publiques avaient déjà été menées en 2008 et en 2010 quant à son inscription sur la liste des espèces en péril. La majorité des communautés sondées dans le nord du Canada

refusaient que l'ours blanc en fasse partie. «Tandis que les habitants sont nombreux à affirmer que le changement climatique perturbe l'espèce, lit-on sur la page du décret annonçant la nouvelle, ils ont aussi remarqué que les populations d'animaux sauvages fluctuent et se déplacent normalement et que les ours blancs ont une très bonne capacité d'adaptation.» Les voix dissidentes ont encore quelques jours pour se faire entendre...

La population canadienne d'ours blancs est estimée, selon le gouvernement fédéral, à 15 000 individus, comptant pour 60 % de la population mondiale.

Agence Science-Presse



L'ours blanc pourrait bientôt faire son entrée sur la liste des animaux en péril du Canada.

AU QUÉBEC, NOUS AVONS D'EXCELLENTS RESTAURANTS ET LES MEILLEURS RESTAURATEURS. À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011, ILS DEVRONT VOUS REMETTRE CETTE FACTURE UNIVERSELLE.

ASSUREZ-VOUS DE LA RECEVOIR ET DE PARTIR AVEC ELLE AFIN QUE TOUTES VOS TAXES SERVENT À MAINTENIR NOS SERVICES PUBLICS.



L'addition, svp!

ladditionsvp.com



FACTURE ORIGINALE



MEV:10003601-10001692

Revenu Québec

ACTUALITÉS

TABAC

SUITE DE LA PAGE 1

Le gouvernement a toujours agi au meilleur de ses connaissances pour favoriser la bonne santé des citoyens, selon le tribunal, même lorsqu'il a développé des produits du tabac légers.

La ministre de la Santé du Canada, Leona Aglukkaq, a indiqué que le gouvernement est satisfait du fait « que les contribuables canadiens seront exonérés de toute responsabilité relativement aux allégations faites contre les fabricants de tabac ».

Les cigarettiers sont quant à eux furieux, arguant que la Cour suprême s'entend avec ce jugement que le gouvernement fédéral n'est pas responsable de ses décisions et de ses actes. « Nous comptons néanmoins rétablir les faits et nous estimons qu'il est important que le gouvernement du Canada réponde de sa participation soutenue à l'industrie du tabac », a déclaré le vice-président des affaires juridiques chez Imperial Tobacco Canada, Donald McCarty, par voie de communiqué.

Les organismes de santé sont persuadés que la décision facilitera les poursuites contre les cigarettiers. Outre la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario ont déjà lancé un recours contre les compagnies de produits du tabac, tandis que le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, l'Alberta et le Québec doivent le faire prochainement. « Ça va certainement accélérer la résolution de ces poursuites, parce que si le fédéral avait eu à aller devant les tribunaux, ça aurait compliqué les choses, assure l'avocat et analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer, M^{re} Rob Cunningham. Maintenant, le fédéral et les provinces seront du même côté. »

C'est bien l'évaluation du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, qui estime que l'impact de la décision d'hier pour le recours à venir se trouve sur le plan « stratégique ». « On a besoin de l'appui, du leadership du gouvernement fédéral là-dedans », a expliqué l'attachée de presse du ministre, Marie-Eve Bédard.

L'Assemblée nationale a adopté une loi il y a deux ans pour lui permettre de déposer d'ici juin 2012 une poursuite contre l'industrie du tabac. L'impact annuel du tabagisme sur le système de santé québécois est de 700 millions à 1 milliard de dollars.

Malgré le fait que l'industrie conteste la constitutionnalité de la loi, le dossier est actuellement devant la Cour supérieure et les démarches pour le dépôt de la poursuite vont bon train, assure le ministère de la Justice. « Cette procédure ne fait pas échec à une action possible. Le tout sera fait dans les délais », a indiqué la porte-parole du ministre, M^{re} Joanne Marceau.

On ignore les détails de la requête de Québec. « Il est prématuré de parler d'un quelconque montant. » Au moment du dépôt du projet de loi, des prédictions s'établissaient à 30 milliards.

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac espère que la province demandera plus qu'un recouvrement financier des frais de santé. « Les groupes de santé espèrent que ce ne sera pas uniquement une question d'argent, mais aussi une requête de mesures musclées de santé publique que l'industrie ne pourrait pas contester », a dit la porte-parole de la Coalition, Flory Doucas.

Selon les dernières données de Statistique Canada, 23,3 % des Québécois de plus de 12 ans sont fumeurs.

Le Devoir

NORVÈGE

SUITE DE LA PAGE 1

Un modèle, donc. Un bastion de démocratie, où le régime social-démocrate est basé sur le consensus, la liberté individuelle acquise dans le respect des codes sociaux. Un des trois seuls pays, avec l'Islande et l'Angleterre, où la majorité des policiers sont armés uniquement de matraques. Là où on mise sur la prévention et la participation citoyenne. « Je crois que l'horreur est très grande à cause de cette image valorisée. Comme avec Polytechnique ici, parce qu'on n'était pas, on n'est pas habitué. C'est le rêve d'un pays de paix qui se brise et c'est choquant pour nous », indique M. Chartier.

Innocence perdue

L'écrivain norvégien Jo Nesbo a signé il y a quelques jours dans le *New York Times* un très beau texte d'impressions, « Le passé est un pays étranger », sur ce sentiment de rêve cassé que gérent les Norvégiens depuis l'attentat. « Comment pouvait-il nous arriver malheur? demande le célèbre auteur de polars. Nous avions des casques de vélo et des ceintures de sécurité, et nous respections les règles routières. Bien sûr, le malheur peut survenir. Le malheur peut toujours survenir. [...] S'il n'existe pas de chemin de retour vers cette naïve absence d'inquiétude que nous avions devant ce qui est toujours resté intact, il y a un chemin d'avenir. Celui qui nous pousse à être braves. A rester ce que nous étions. A tendre l'autre joue en demandant: "C'est fini?" A refuser de laisser la peur changer notre façon de bâtir la société. »

Mais le rêve, même brillant, se fissurait. « La société scandinave lutte contre un désir, une nostalgie de la simplification, poursuit Daniel Chartier, contre cette idée que quand la société était plus homogène, les rapports sociaux étaient plus simples. Et peut-être qu'ils l'étaient, car le multiculturalisme entraîne des questions. » Le nombre d'immigrants a presque triplé en Norvège de 1995 en 2010, pour atteindre le demi-million. « Les Norvégiens n'ont pas posé les questions qu'on se pose ici depuis des années, sur l'intégration des arrivants, la protection de la langue, les accommodements. Ils ont gardé un peu trop longtemps un air d'innocence. »

En 2006, le psychologue Andrian White, de l'Université de Leicester, dévoilait les résultats de son étude sur les pays « les plus heureux du monde ». Le Danemark, l'Islande, la Finlande et la Suède se disputaient les premières places, tandis que la Norvège traînait en 20^e position. Le Canada se retrouvait à mi-chemin, en 10^e place. « La Scandinavie a depuis un moment des difficultés d'adaptation face à l'immigration, des problèmes sociaux, une certaine fatigue devant le système d'égalité et le haut niveau de taxation. »

Une Seconde Guerre mal digérée, malgré la fierté des Norvégiens d'avoir résisté, et de forts courants d'extrême droite réapparus depuis 1970, surtout en Suède, entachent aussi le portrait. Ces tensions, restées dans l'angle mort de notre vision de la Scandinavie, transparaissent pourtant dans sa littérature. Tout particulièrement dans la vague de polars nordiques qui noie depuis quelques années les rayons des librairies.

Des Vikings aux nazis

Certains analystes ont parlé d'Anders Breivik comme d'un tueur « lone wolf », un loup solitaire à l'américaine, seul avec ses armes et ses convictions pour renverser un système auquel il ne



Le Viking, immortalisé ici par Alexander Zick, hante les débuts de la littérature scandinave.

croit pas, qui favorise selon lui la venue massive de musulmans en Norvège.

Daniel Chartier voit plutôt dans ce modèle de tueur des traces de Vikings. « C'est une image ambiguë, un peu québécoise dont la Scandinavie ne se départit pas. » Se surexposent des clichés de géants bagarreurs, téméraires et cruels jusqu'à boire leur petite bière dans le crâne des vaincus. « C'est le guerrier, la valeur de puissance de soi, de

« Les Norvégiens n'ont pas posé les questions qu'on se pose ici depuis des années, sur l'intégration des arrivants, la protection de la langue, les accommodements. Ils ont gardé un peu trop longtemps un air d'innocence. »

l'acte de réalisation, de force individuelle, de pureté, basée sur la non-peur de mourir », poursuit le professeur de littérature.

La figure du Viking, ce héros nordique, hante les débuts de la littérature scandinave. D'abord dans les *Eddas*, ces grands poèmes mythologiques et cosmogoniques, où les loups rôdent, se reproduisent et hantent les frontières du monde, avant de l'envahir dans un sanglant ragnarök, un crépuscule des dieux. « Les frères se batront et se mettront à mort / Les parents souilleront leur propre descendance / Une rude époque d'adultère universel / Temps des haches, temps des épées, des boucliers fendus / Temps des tempêtes, temps des loups / Avant que ne s'effondre le monde / Personne / N'épargnera personne » chante dès la fin du XII^e siècle le Voluspa.

Plus tard, au XVI^e, les écrits du *göticism*, qui, au XIV^e, font resurgir les valeurs des ancêtres goths, prônent la supériorité d'un royaume sur l'autre et l'ascendance divine de la race. Ce courant, avant d'inspirer une partie du mouvement gothique contemporain, est utilisé au XX^e siècle pour justifier les théories d'extrême droite.

Même les nazis ont récupéré l'idéal viking, leur affiliant leurs ancêtres germaniques. Hitler mentionnait déjà dans son *Mein Kampf* Siegfried, ce dieu mieux connu en mythologie nordique sous le nom de Sigurd. Plus tard, Hitler jouera sur les qualités guerrières dont les Allemands auraient, naturellement, hérité des Vikings. « Ça permettait de couper avec un héritage européen et de proposer un nouveau modèle ethnique », confirme Daniel Chartier.

Les runes celtiques et les rites païens vikings nourriront le mysticisme et l'ésotérisme nazi.

Dans la mythologie nordique, les dieux, mortels, connaissent leur destin, leur *wyrd*, et finissent tués, mais fièrement, arme à la main.

Même les plus puissants, tels Odin et Thor, y passent. Car le *ragnarök*, ce crépuscule des dieux, précède un monde nouveau.

Anders Behring Breivik, le tueur d'Oslo, est-il alors un *lone wolf* ou un descendant viking prêt à tout pour appeler l'ère nouvelle à laquelle il croit? Il faut dire qu'Internet permet désormais de se nourrir à tous les ragotés d'influences. « C'est inhabituel d'attaquer les siens, même dans une société viking, précise Daniel Chartier. Je suis curieux de voir comment les Norvégiens vont traiter le cas Breivik. La figure du Viking est tout l'inverse du modèle égalitaire, avec les valeurs de consensus et d'inclusion des femmes, de la société scandinave actuelle. Cette idée, déjà soulevée, d'en faire un crime contre l'humanité... comme si le juger à l'intérieur du pays était insuffisant. La pire chose, dans ces sociétés, c'est le bannissement, l'exclusion. La réaction des Norvégiens, de se retrouver en famille, de ressouder l'unité, est caractéristique. Ça donne une idée de la force de l'ensemble. Pas tout à fait comme ici... »

Le Devoir

CARNETS

SUITE DE LA PAGE 1

les enseignants et quelques parents sont là. L'assistance l'applaudit. Nous sommes à Uashat, territoire innu contigu à la ville de Sept-Îles, où vit une communauté de 1200 personnes.

C'est la linguiste innue Yvette Mollen qui a mis sur pied cette dictée. Un moyen parmi plusieurs autres pour que les jeunes comme Natacha, d'Uashat et des autres communautés innues de la Côte-Nord, aient envie de poursuivre le chemin. Le chemin vers eux-mêmes, le chemin en eux-mêmes, celui qui va les conduire à trouver qui ils sont. Entre canot d'écorce et ordinateur portable. Entre banique et McPoulet. Entre traditions et modernité.

Car les jeunes Innus, comme tous les jeunes du monde, filles et garçons, écoutent la télé, restent vissés pendant des heures à leur ordinateur, s'exaltent sur les mêmes musiques que leurs congénères de la terre. Et ils sont des jeunes comme tous les jeunes de milieux minoritaires: ils n'ont pas nécessairement envie de parler leur langue maternelle à la récréation, pas plus qu'à la maison souvent. Le français exerce sur eux son pouvoir d'aimant. Ils écoutent la télé en français, « chatchent » en français, étudient en français. Les cours d'innu occupent encore la portion congrue de leur cursus.

Être un Innu

Mais ce sont les mêmes qui vont aussi passer leurs vacances de Noël loin dans la forêt, avec les leurs. Ils prennent le train qui va de Sept-Îles à Schefferville, et ils descendent tout au long de son parcours. Les uns près d'une rivière, les autres près d'un lac ou d'une montagne. Là, sous les étoiles du Nord, ils exultent. En attendant le matin pour enfourcher leur motoneige et galoper dans l'immensité. Là se trouve le meilleur de l'existence. Sous la tente. Avec la famille.

Entre traditions et modernité, comment donc être un Innu aujourd'hui? Quand le savoir des aînés ne répond plus à tout et que l'existence pose des questions de plus en plus complexes. Kim Fontaine a le cafard chaque fois qu'il revient du bois, après les vacances. Il a du mal à s'en remettre. Chaque fois, « le retour à la réalité », comme il dit, est déchirant. Pourtant, Kim fait un boulot qu'il adore et qui le valorise. Il a monté au fil des ans le studio Makusham, à la fine pointe de la technologie. C'est là que Florent Volland a enregistré quelques-uns de ses albums à succès. Directeur du festival de musique Innu-Nikamu, ce bolé trentenaire est un exemple de réussite pour les siens.

Kim a étudié les techniques du son à Montréal. Mais Dieu que le Nord lui manquait! À la vérité, il n'a pas pu finir son cours. De découragement.

Yvette aurait parfois envie de tout lâcher. Laisser

les Innus se dépatouiller avec leur abîme identitaire.

Abandonner les siens à leur désastre-désert acculturé.

« Mais si j'abandonne, qui va pouvoir me remplacer? »

ment. Il ne se retrouvait nulle part de ce côté-là des choses. Il s'est dépêché de rentrer chez lui. Et il s'est formé tout seul, avec son ordinateur et le désir d'en découdre.

Entre traditions et modernité, comment donc être un Innu aujourd'hui? D. a la carrure d'un footballeur. Il est comme un grand livre ouvert, avec une sorte de fraîcheur qui le rend immédiatement attachant. Mais D. est aussi un emblème du mépris de soi. Il s'appelle lui-même, avec dédain, « l'Indien ». Il vit pas très loin d'Uashat, à Maliotenam, une communauté innue qu'il trouve laide. Pas d'arbres. Pas de fleurs. Des maisons toutes pareilles et des rues en gravier. Il s'habille comme un Black du Bronx, lâchant de temps à autre quelques « Yo Man! » bien sonnés. D. vient d'une famille « dysfonctionnelle » — « Est-ce bien comme ça qu'il faut dire, madame? »

Son père et sa mère sont, depuis toujours, deux amateurs de sensations fortes: speed et alcool. D., lui, a arrêté de boire, « parce que je serais mort », dit-il. Il est un peu devenu le parent raisonnable de ses parents déraisonnables. Il rêvait d'aller finir son secondaire à Québec. Pour voir le monde. Et sortir enfin de la réserve des « Indiens ». Mais non, il n'est pas allé à Québec. Il est resté à Malio. A glander. Et à rêver d'être un autre.

Transmission

Retour à la cérémonie de remise des prix. Un autre lauréat s'avance pour recevoir son prix: Joey, 13 ans, d'Essipit (Les Escoumins). Yvette, l'instigatrice de la dictée, travaille depuis des années à revitaliser et à mettre à jour la langue innue. A lui trouver de nouveaux mots pour correspondre à des réalités nouvelles, comme le mot « ordinateur », traduit littéralement par « écran qui travaille ». A l'unifier aussi, afin que les huit communautés innues du Québec, aux dialectes différents, puissent partager un tronc commun de vocabules.

Formée en littérature française et en enseignement de la linguistique, Yvette travaille, avec une équipe, à créer un dictionnaire innu-français-anglais et à traduire livres et documents. Elle œuvre également à former des enseignants. Il faut savoir qu'une grande majorité d'Innus ne savent ni lire ni écrire dans leur langue. Celles qui enseignent dans les écoles — car ce sont des femmes presque exclusivement — n'ont souvent aucune formation pédagogique. Elles sont seulement animées par la fièvre de transmettre, avant qu'il ne soit trop tard, les rudiments d'une langue apprise de leurs propres parents. Une langue apprise avant, quand la vie était belle, quand la vie était dans la forêt. Et que les mots se transmettaient dans le lait des mères.

Derrière son sourire tendre et son calme olympien, Yvette Mollen sait qu'il est minuit

moins cinq et que la tâche est colossale. Elle est la dernière, ou presque, avec une telle science, avec un tel bagage de connaissances linguistiques. Elle aurait parfois envie de tout lâcher. Laisser les Innus se dépatouiller avec leur abîme identitaire. Abandonner les siens à leur désastre-désert acculturé. « Mais si j'abandonne, qui va pouvoir me remplacer? » Alors elle tient bon. « Je me dépêche de former une relève. » Lourde fardeau sur ses épaules.

Yvette a déposé une large partie de ses espoirs dans sa fille Gaëlle. Cette dernière a étudié au cégep Marie-Victorin en sciences humaines, profil international. L'année dernière, Gaëlle a fait un séjour au Bénin, sa première mission de jeune coopérante. Dans le petit village d'Akodeha où elle vivait, elle a découvert des similitudes avec sa communauté innue. « Là-bas comme ici, tout le monde se connaît et s'entraide. C'est le même milieu un peu clos, mais avec la drogue, la boisson et la violence en moins. » Gaëlle n'a qu'un rêve: repartir.

Entre traditions et modernité, comment donc être une femme innue, un homme innu, aujourd'hui? Il y a bien sûr les Florent Volland et autres Shauit qui occupent les scènes musicales québécoises et représentent des modèles attirants pour les jeunes Innus, ceux des iPod et des ordinateurs portables. Mais, par-delà ces références médiatisées, il y a tout le peuple des fournis, tous ces parents, ces enseignants, ces aînés, qui avancent sur toutes sortes de fronts et en ordre dispersé. Ils croient toujours au destin de la nation innue. Ils y croient désespérément. Et essaient de transmettre cette conviction aux jeunes.

Une image, à l'école Manikanetish, à l'atelier de chant choral. Les yeux rivés sur leurs feuilles de musique, quinze jeunes Innus, filles et garçons, chantent avec ferveur et à gorge déployée l'hymne de Leonard Cohen *Hallelujah*. Citoyens d'Uashat. Citoyens du monde.

Collaboration spéciale

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390